

Note technique SGGA -Demande de travaux

Projet de désobstruction de la baume Traoucade

Le groupe spéléologique du MILCA a déposé en novembre 2019, un dossier de demande de travaux pour la désobstruction de la Baume Traoucade, cavité située dans la réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche.

Conformément à la réglementation relative à la spéléologie dans la RNNGA (Arr. interprefectoral de 2016), ce projet de travaux en réserve a respecté les différentes étapes d'évaluation des impacts sur les enjeux du site. Cette procédure a fait l'objet d'un accompagnement de nos services (chargée de mission N2000 et garde-chargé de mission de la RNN, référents cavités du SGGA), nous permettant d'attester **l'absence d'enjeu majeur qui pourrait être dégradé par ce projet de travaux.**

La DRAC Occitanie a confirmé l'absence d'enjeu archéologique au niveau de la zone de travaux de désobstruction (cf avis ci après). En revanche, un secteur juste en amont de la zone de travaux présente des vestiges paléontologiques (squelette d'un canidé) ayant fait l'objet d'une expertise paléontologique, qui devrait donner suite à des fouilles archéologiques autorisées par la DRAC Occitanie (dossier en cours). Ce projet sera soumis très prochainement pour avis au conseil scientifique et au comité consultatif de la RNNGA, conformément à la réglementation (Décret 2018, relatif à la réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche).

Le conseil scientifique de la RNNGA a rendu un avis favorable au projet de désobstruction spéléologique (cf pièce jointe) en séance du 24 septembre 2020, au regard de l'absence d'enjeux majeurs démontrés par les évaluations de terrain et des garanties apportées par les spéléologues quant à la réalisation des travaux.

La DDT du Gard consultée également sur le volet Natura 2000, n'ayant pas relevé d'incidence particulière sur les habitats ou espèces d'intérêt communautaires a émis un avis favorable au projet.

La commune d'Issirac, propriétaire de la parcelle, située sur la commune du Garn, a autorisé (cf courrier joint) ces travaux de désobstruction spéléologique, après avoir rencontré *in situ* les porteurs du projet et le SGGA.

Préconisations environnementales du SGGA:

- Privilégier le covoiturage pour accéder au site et limiter au maximum le nombre de véhicules.
- Ne permettre le stationnement que d'un seul véhicule sur la place de la charbonnière pour amener du matériel.
- Solliciter auprès du SGGA, un passage de contrôle en amont du chantier, pour vérifier d'absence d'enjeu biologique (nidification de chouette hulotte ou présence d'une colonie de

chauves-souris) : le cas échéant décaler l'intervention en cavité hors des périodes de présence de ces espèces pour éviter tout dérangement.

- Intervenir par un petit groupe dans la cavité : maximum 8 personnes.
- Rester le moins possible dans la cavité : faire les pauses (pique-nique, toilette) en dehors de la cavité.
- Intervenir uniquement durant la journée.
- Respecter la réglementation de la Réserve (feu, déchet, bruit...), notamment celle relative à la spéléologie dans la RNNGA (arrêté interpréfectoral des sports de nature 2016) : éclairage uniquement électrique, équipement uniquement réversible dans le cas de l'ouverture d'un volume souterrain vertical.
- Utiliser la zone de stockage actuelle pour les matériaux mobilisés.
- Utiliser seulement des moyens manuels pour la désobstruction (pas d'outils électriques ou thermiques, ni de moyens chimiques).
- Retirer tout objet exogène à la fin des travaux (outils, déchets, etc...).
- Faire un suivi de l'état de conservation du volume désobstrué.
- Dans le cas de la désobstruction d'un volume souterrain : Topographier la cavité, mettre en place une fermeture provisoire dans l'attente d'un mode de gestion adapté de la cavité en fonction des enjeux identifiés.

Enjeux archéologiques et paléontologiques :

Avis de Philippe Galant – Ingénieur d'études - Grottes ornées – patrimoine souterrain - mégalithisme
DRAC OCCITANIE sur le projet de désobstruction porté par le MILKA sur la Baume Traoucade
04/09/2020

La découverte par les spéléologues, d'un crane de canidé, effectuée au cours de la désobstruction de la Baume Traoucade revêt deux intérêts majeurs :

- Le premier concerne l'aspect paléontologique. Cette pièce dont la datation indique une ancienneté relative, montre surtout un très fort intérêt dans le cadre de l'étude de l'évolution des espèces. De tels fossiles sont rares et constituent de fait des données majeures. Ceci est d'autant plus important que la découverte se place dans un contexte non anthropisé mais contemporain de la présence humaine. C'est pour cette raison que le gisement relève de la réglementation relative à l'archéologie (Code du Patrimoine). Le gisement contient probablement d'autres restes relatifs à cet animal, mais seule une fouille dûment organisée scientifiquement et autorisée dans le cadre réglementaire pourrait constituer la suite de cette recherche. On ne peut que se féliciter du comportement des inventeurs qui a abouti à une bonne protection physique du gisement permettant ainsi sa conservation dans le long terme.
- L'autre aspect de cette découverte concerne le comportement exemplaire des spéléologues découvreurs qui ont rapidement signalé et confié leur trouvaille, permettant ainsi sa bonne

prise en charge. Ils ont ensuite cessé leurs recherches en attente de la mise en place du processus d'expertise du site réalisé par la DRAC Occitanie, puis des contraintes réglementaires liées au règlement de la RNNGA.